



AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

LANCLEMENT D'UN APPEL D'OFFRE PUBLIC

TITRE DU PROJET : CONTRAT DE CÉDEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX, DES PARCOURS ET DES CHEMINS D'ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
NUMÉRO AD : 07062022

La Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur (ci-après « Municipalité ») désire obtenir les services d'une entreprise de dévouement pour ses stationnements municipaux, ses parcs et ses chemins d'accès aux infrastructures municipales pour les années financières 2022-2023, 2023-2024 et une année optionnelle 2024-2025.

Les documents de soumission seront déposés à partir du Lundi 7 mai 2022 de auprès du Service électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse Internet <http://www.seao.ca>. Les soumissions seront reçues au bureau de la Municipalité au 91, Principale, Saint-Jacques-le-Mineur, QC J0L 1Z1 avant 10 h, le 25 mai 2022.

La Municipalité adjuge, le cas échéant, le Contrat au Soumissionnaire qui a soumis le prix le plus bas. L'Appel d'offres ne constitue pas une offre de contracter avec aucun des Soumissionnaires et la Municipalité ne s'engage aucunement à accepter ni le Soumissionnaire offrant le prix le plus bas, ni aucune des Soumissions reçues.

Les soumissions doivent inclure les « Formulaires » ainsi que les autres documents requis à l'Appel d'offres dans une enveloppe scellée et identifiée au nom de son entreprise.

La Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur divulguera publiquement, à l'expiration du délai fixé pour la réception des offres, le nom des soumissionnaires et leur prix respectif. L'offre sera valide pour une période de quatre-vingt (90) jours.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions, suivant les protocoles imposés par le gouvernement en période de pandémie.

DONNÉ à Saint-Jacques-le-Mineur, Québec, ce 26 jour de mai 2022.

02 02 02 02

JL, soussignée, Isabelle Arcotte, directrice générale et gestionnaire financière certifie sous son serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la Municipalité ainsi que dans un journal imprimé localement et distribué à toute la population entre 9H00 et 22H00, le 2 mai 2022.

Isabelle Arcotte, directrice générale et gestionnaire financière